

FARM9CE

2014 - 2015

Certificat universitaire en sciences pharmaceutiques

A Bruxelles Woluwe - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales (FASB)**Code du programme: **farm9ce****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	4
- Conditions d'admission	4
- Gestion et contacts	5

FARM9CE - Introduction

INTRODUCTION

FARM9CE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le certificat universitaire en sciences pharmaceutiques permet d'acquérir 60 crédits de complément de formation de niveau 2e cycle, dans les domaines d'études et de recherches couverts par l'Ecole de pharmacie. Le programme de ce certificat est modulable en fonction des centres d'intérêt du candidat et de sa formation antérieure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme s'étend sur une année académique et comprendra des cours suivis dans les programmes des formations en sciences pharmaceutiques et un mémoire pour un total de 60 crédits.

FARM9CE Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme sera déterminé en tenant compte du projet de l'étudiant et de son diplôme antérieur principal. Il comportera essentiellement des enseignements de base en pharmacie qui n'ont pas été suivis dans l'orientation originale. Il s'agira donc principalement de cours du master en sciences pharmaceutiques, éventuellement allégés du point de vue des exercices et de la réalisation d'un mémoire mené sous la guidance d'un enseignant de la Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales. Le programme comprendra 20 crédits pour le mémoire et 40 crédits de cours au choix. Ces cours seront choisis dans le programme de bachelier, de master ou des masters complémentaires en sciences pharmaceutiques, en concertation avec la commission du programme et l'enseignant supervisant le mémoire.

o Mémoire (20 crédits)

o WFACE2103	Mémoire	N.		20 Crédits	1 + 2q
-------------	---------	----	--	------------	--------

o Cours au choix (40 crédits)

En concertation avec la commission de programme et l'enseignant supervisant le mémoire, l'étudiant choisit 40 crédits de cours dans la liste ci-dessous ou dans les programmes de bachelier, de master ou des masters complémentaire en sciences pharmaceutiques.

⊗ WFACE2100	Pathologie infectieuse	Gerald Glupczynski, Françoise Van Bambeke (coord.)	29h	3 Crédits	
⊗ WFACE2101	Biochimie toxicologique	Nathalie Delzenne	10h+20h	2 Crédits	∅
⊗ WFACE2102	Conception de synthèses organiques de médicaments	Raphaël Frédéric	15h	2 Crédits	

FARM9CE - Informations diverses**CONDITIONS D'ADMISSION**

Conditions spécifiques d'admission**Admission académique**

Ce certificat est accessible aux étudiants porteurs d'un diplôme belge de 2e cycle de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long, ainsi qu'aux porteurs d'un diplôme étranger délivré à la suite d'études comparables à celles qui sanctionnent les deux grades pré-cités. Dans ce dernier cas, la commission du certificat universitaire en sciences pharmaceutiques, désignée par l'Ecole de pharmacie, apprécie s'il s'agit d'études comparables quant à leur contenu et à leur durée.

Pour les étudiants étrangers non-francophones, une maîtrise suffisante de la langue française est requise.

Admission administrative

Pour les étudiants belges, après avoir reçu l'accord du secrétaire académique de l'Ecole de pharmacie, le candidat prend une inscription au rôle de l'université au secrétariat des étudiants de l'UCL.

Pour les étudiants étrangers, l'admission académique nécessite d'effectuer au préalable une demande d'admission administrative au secrétariat des étudiants exclusivement à l'aide du formulaire d'inscription intitulé "Demande d'admission pour diplômés étrangers".

Cette formation donne lieu à la délivrance d'un certificat d'université. Ce document atteste la réussite de la formation et l'octroi éventuel de crédits associés, sans conférer de grade académique.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

La demande d'inscription rédigée sur le formulaire d'inscription (disponible au secrétariat de l'Ecole de pharmacie) et accompagnée d'un curriculum vitae, d'une copie certifiée des diplômes d'études supérieures, de la liste des cours suivis avec le volume horaire et les notes obtenues et d'un projet de formation est envoyée au secrétariat de l'Ecole de pharmacie.

GESTION ET CONTACTS

Contact : secretaire-fasb@uclouvain.be

Tél. : 02 764.73.28

Gestion du programme

Entité de la structure FASB

Acronyme	FASB
Dénomination	Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales
Adresse	Avenue Mounier, 73 bte B1.73.02 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales (FASB)
Mandats	Emmanuel Hermans Doyen
Commissions de programme	Ecole de pharmacie (FARM) Ecole des sciences biomédicales (SBIM)

Jury

Président du jury d'examens : **Joëlle Leclercq**

Secrétaire du jury d'examens : **Marie-Paule Mingéot**

Personnes de contact